



Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique
Union of Economic and Social Councils and Similar Institutions of Africa
اتحاد المجالس الاقتصادية والاجتماعية والمؤسسات المماثلة في أفريقيا



Communication spéciale

Mesures prises par le CESE du Maroc dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

La situation sanitaire actuelle et l'évolution de l'épidémie du Coronavirus nous imposent tous la mise en place de mesures exceptionnelles. Dans ce contexte, le CESE du Maroc a adopté une série d'initiatives sur le plan organisationnel, de la solidarité et en termes de contributions intellectuelles :

1. Organisation & adaptation

- Conformément aux mesures prises par le gouvernement afin de stopper la propagation du virus Covid-19, le CESE s'est conformé au confinement et a adopté le télétravail.
- Tous les locaux du CESE ont été traités et nettoyés avec des produits désinfectants conformes aux normes en vigueur.
- Les réunions des Commissions permanentes, du Bureau et de l'Assemblée générale ont été maintenues sans aucune modification de calendrier. Ces réunions se tiennent d'une manière régulière par visioconférence via la plateforme Microsoft Teams.

La session de l'Assemblée générale du mois de mars a d'ailleurs été maintenue et consacrée à l'examen du rapport sur l'intégration régionale du Maroc en Afrique.

2. Soutien & solidarité

- Le CESE a aussi adhéré à l'effort national de solidarité avec une contribution financière au profit du Fonds spécial mis en place sur instructions royales pour la gestion de la pandémie du Covid-19. Ce Fonds a pour objet de faire face aux effets de la pandémie et de soutenir les populations impactées.
- Le Président et le Secrétaire général du CESE ont décidé de contribuer au financement du Fonds spécial en versant un mois de leur salaire.
- Les membres du Conseil ont versé l'indemnité accordée pour leur présence à l'Assemblée générale du Conseil.
- Le personnel a aussi contribué à cette dynamique bénévole à la limite d'un tiers du salaire d'un mois.

3. Contribution intellectuelle

- Le CESE a apporté une contribution intellectuelle au Comité de Veille Economique pour le suivi des répercussions du Coronavirus, présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances. Cette contribution comporte une série de proposition des mesures d'accompagnement visant à réduire l'impact économique et social de cette pandémie. Ces mesures concernent à la fois les ménages et les entreprises et sont d'ordre économique, fiscal, social et sanitaire, etc.
- Le CESE va s'auto-saisir du sujet de l'informel en vue de formuler des réponses globales et inclusives qui bénéficient à l'ensemble des citoyens.
- Le CESE a aussi décidé de reconsidérer le programme initial des auto-saisines pour cette année de manière à ce que les sujets correspondent à la nouvelle conjoncture imposée par cette pandémie.

Activités de l'UCESA

- S'agissant des activités prévues dans le cadre de la feuille de route, elles seront maintenues et adaptées au contexte actuel.
- Une communication régulière au cours de cette période est déjà mise en place et servira à recueillir les propositions des CES membres. Des dispositions ont été prises également pour faciliter la communication et les échanges en visioconférence via la plateforme Microsoft Teams.
- La crise sanitaire engendrée par le Coronavirus Covid-19 illustre la nécessité de promouvoir une solidarité organisée. A cet égard, il est proposé d'intégrer la dimension de la solidarité, comme objectif fondamental des stratégies de coopération, qui vise à apporter des réponses collectives aux crises régionales d'ordre économique, sanitaire, environnemental et sécuritaire.

L'UCESA saisit cette occasion pour confirmer à nouveau sa disponibilité à l'endroit des membres et partenaires pour recueillir les propositions et partager les bonnes pratiques visant à faire face à cette crise inédite.

Contact :

E-mail : SG-UCESA@cese.ma

Site web : <https://ucesa-africa>